



NIL MAGNUM SINE LABORE

L'ASSOMPTION

Ville de **culture** et de **patrimoine**

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA NOUVELLE CARTE ÉLECTORALE DES DISTRICTS ÉLECTORAUX

AVIS est par les présentes donné que la nouvelle carte électorale est en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2020 et que toute personne peut en prendre connaissance sur le site internet de la Ville de L'Assomption, dans la section carte interactive – districts électoraux au <https://lassomption.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=10d148eb34af400d9b80ea5fdaea3050>.

Donné à L'Assomption, le 13 octobre 2020.


Jean-Michel Frédérick, avocat
Greffier